

La lettre aux syndicats

Fédération Force Ouvrière des personnels des services publics et des services de santé



N°77- AVRIL 2012

0,40 € - diffusion gratuite aux syndicats

Au sommaire

- Editop 1
- Réunion Ministère Masseur-Kinésithérapeute.....p 2
- Communiqué UIAFP- Reclassement des travailleurs.....p 3
- Communiqué UIAFP- Conseil communp 4
- Communiqué Budget 2012 Secteur Médico-social.....p 5
- Communiqué TPE-p 6
- Communiqué Secteur commercial.....p 7
- Communiqué Confédéral - Retraites et pensions.....p 8
- Courrier au Ministère - Psychologuep 9
- Instruction DGOS.....p 10
- Arrêté du 12 avril 2012 Orthophonistep 11
- Arrêté du 12 avril 2012 DE Infirmier.....p 12
- Arrêté du 12 avril 2012 Masseur-Kiné.....p 13
- Informations - Textesp 14
- Infections nosocomiales.....p 15
- Protection sociale complémentaire.....p 16
- Temps partiel thérapeutique.....p 18
- CA ANFHp 19
- Comité Exécutif UCR.....p 20
- p 22
- Vie de nos structures.....p 22
- Infos juridiques.....P 24

La Lettre aux Syndicats FO santé -
Directeur de la Publication : Didier
BERNUS - Impression et diffusion :
Sarl d'édition de la Tribune Santé -
153-155, rue de Rome - 75017
PARIS
Tél. : 01.44.01.06.00
N° de Commission Paritaire :
0915 S 07484
ISSN N°1774 - 1874

éditorial

LA SANTE NE DOIT PAS ETRE UNE PRIORITE OUBLIEE !

Cet éditorial est rédigé au lendemain de l'élection de M. Hollande avant la composition du nouveau gouvernement. La campagne pour les élections législatives débute pour s'achever le 17 juin 2012. Nous ne connaissons pas nos interlocuteurs ministériels.

En premier lieu, comme pour la campagne présidentielle, FO ne donnera aucune consigne de vote et observera une neutralité politique conforme à notre indépendance.

Le rejet profond de nos concitoyens de l'austérité est l'un des enseignements du scrutin Présidentiel. Cela se vérifie en France comme ailleurs en Europe (exemple en Grèce). Les fortes attentes sociales en matière d'emplois, de salaires, de protection sociale s'expriment. Autre enseignement, le rejet de l'orientation de la politique Européenne d'austérité, de reculs sociaux, de diminution des services publics et de la protection sociale. Au passage, FO confirme ses analyses et revendications sur le plan européen en condamnant les deux traités gigognes que sont le Mécanisme européen de stabilité (MES) et le futur traité sur la stabilité, la coopération et la gouvernance. Nous combattons ce texte visant à préserver la rente et, en constitutionnalisant l'austérité, à faire supporter aux travailleurs une crise dont ils ne sont pas responsables.

Tout ceci confère à nos gouvernants une grande responsabilité.

Nous attendons un dialogue social « normal » qui respecte les organisations syndicales représentatives des personnels. A cet égard, nous nous adresserons au nouveau ou à la nouvelle ministre et solliciterons une entrevue qui, nous l'espérons interviendra rapidement. Ce serait un signe fort en matière de reconnaissance de la place et du rôle de nos organisations. Nous lui exprimerons nos revendications et exposerons les problèmes, les difficultés, les attentes de nos mandants.

Les questions autour de la santé constituent une priorité et il ne faudrait pas qu'elles soient oubliées. La place (centrale !) de l'hôpital public doit être affirmée. Cela nécessite l'abandon de la loi Hôpital Patients Santé et Territoires. La qualité des soins nécessite qu'on le veuille où non les moyens correspondant. Nous sommes loin du compte tant du point de vue des personnels que des budgets des établissements. Revenir sur la tarification à l'activité et la convergence tarifaire, renforcer l'offre publique de soins, créer les postes nécessaires, revaloriser la carrière des personnels constituent quelques uns des axes incontournables à la « réparation » d'un hôpital public durement attaqué.

Des mesures immédiates peuvent intervenir comme la publication des textes revalorisant les ratios promus / promouvables, ceux relatifs à l'organisation des concours, la suppression du jour de carence instauré depuis le début de l'année. A cet égard, avec nos collègues de la fonction publique de l'Etat et Territoriale nous remettrons au futur Ministre de la Fonction Publique la pétition nationale initiée par FO qui a recueilli par milliers les signatures de fonctionnaires.

Formation, revalorisation, moyens, effectifs, conditions de travail, offre publique de soins, secteur médico-social, psychiatrie, etc., la liste des chantiers est longue, celles des revendications également. Alors il n'y a pas une minute à perdre car tous ces dossiers nécessitent des réponses et des négociations.

Attaché à son indépendance et sa liberté, FO gardera le même cap pour qu'aboutissent les revendications.

Le Secrétariat Fédéral